

Commission « Affaires scolaires Jeunesse » :

Cette commission étudie toutes les demandes émanant des structures scolaires et ALSH. Elle promeut les structures existantes et renforce les actions. Elle établit des relations étroites avec les directeurs et directrices des écoles afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité. Elle répond aux attentes des parents d'élèves dans la mesure de ses possibilités. Le rôle de cette commission est, dans la limite de ses moyens, d'anticiper les besoins, d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire.

Dans le cadre du développement de la population de la commune, un travail de réflexion et d'élaboration de projet peut permettre d'envisager assez rapidement : **l'extension de l'école** (trois classes supplémentaires) ; la **construction d'un bâtiment** dont l'usage propre permettra d'optimiser la qualité de l'accueil des enfants sur les temps périscolaires (garderie, ALSH).

Le développement de l'ALSH est le fruit de la mise à disposition **d'un espace d'affichage** à proximité de l'école et de la qualité des activités développées par les animateurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes : un engagement en cours

Un espace de parole et d'action au sein duquel les jeunes vont être associés à la vie locale.

Une volonté de l'équipe municipale autour de deux objectifs :

- **Politique** : Placer les jeunes au cœur de la démocratie : participation, consultation et concertation.
- **Educatif** : Prise de conscience de leurs responsabilités, de la notion de représentativité
Développement de l'autonomie, apprentissage du débat (expression, écoute)
Appréhension du fonctionnement d'une assemblée

Sa mission

Le Conseil Municipal des Jeunes est force de proposition dans la mise en œuvre de projets d'intérêt commun en matière d'environnement, de sports et loisirs, de sécurité et de solidarité. Il peut s'appuyer sur les clubs, structures et/ou associations pour développer ses projets.

En contact réel avec la population qu'il représente, il a une mission d'information sur les projets qu'il met en œuvre et ceux de la commune qui concernent ou intéressent directement ou indirectement les jeunes et enfants de Neuillé-Pont-Pierre.

Commission Vie associative

Les associations sont une partie de l'âme de Neuillé-Pont-Pierre. Elles rendent notre territoire dynamique et vivant. L'engagement des bénévoles est admirable et impressionnant, tout en étant très exigeant. La commune doit avoir un vrai rôle de facilitateur pour accompagner ces structures bouillonnantes d'énergies.

La situation sanitaire n'a pas facilité le développement ni la reprise des activités. Aussi, il est nécessaire de rappeler le soutien des élus aux associations et de favoriser la synergie associative. Le projet sportif et associatif de Neuillé-Pont-Pierre se doit d'être précisé.

Les projets et activités des associations doivent être mis en valeur par :

- Un **espace d'affichage** mis à la disposition des différentes associations à proximité des écoles
- L'organisation d'une journée « **Associations Portes ouvertes** »
- Le développement du « **Forum des Associations** » leur permettant de rencontrer les concitoyens et leur offrant la possibilité de communiquer autour de leurs activités par l'utilisation de moyens techniques de communication (projection par exemple) dans un cadre officiel.
- L'organisation du « **Trophée des jeunes sportifs** » mettant à l'honneur des jeunes concitoyens pour leur résultats, le respect des valeurs du sport. Cette organisation sera élaborée de concert avec les différentes associations sportives de Neuillé-Pont-Pierre.